Extrait du FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

http://www.fidh.org/L-election-presidentielle-en-Cote

Note de situation sur le processus électoral en Côte d'Ivoire

L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire : une échéance hypothétique ?

- [français] - Afrique - Côte d'Ivoire -

Date de mise en ligne : lundi 20 octobre 2008

Description :

A la veille de l'annonce d'un nouveau report de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, la FIDH, au retour d'une mission réalisée entre le 27 septembre et le 5 octobre 2008 publie une note de situation sur le processus électoral.

FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

Mouvement ivoirien des droits Humains (MIDH)

Ligue ivoirienne des droits de l'Homme (LIDHO)

Prévues le 30 novembre 2008, les élections présidentielles en Côte d'Ivoire vont une nouvelle fois être reportées selon les dernières déclarations des parties à l'Accord de Ouagadougou de mars 2007.

Ce nouveau report serait justifié par l'ensemble des parties, y compris les Nations unies, par les difficultés techniques liées à l'organisation des élections. Le rapport publié ce jour d'une mission internationale d'enquête de la FIDH présente en Côte d'Ivoire du 27 septembre au 06 octobre 2008 confirme certains retards et dysfonctionnements dans la préparation du processus électoral, particulièrement les graves lacunes de la reconstitution des registres d'état civil, une des étapes nécessaires avec les audiences foraines pour parvenir à l'identification générale des populations.

Mais surtout, ce rapport présente des raisons plus inquiétantes empêchant en l'état l'accomplissement d'un processus électoral juste et libre devant accompagner une paix durable, la réconciliation nationale, la consolidation de l'Etat de droit et le respect des droits de l'Homme.

En effet, la mission fait état d'importants retards dans l'avancement de certaines composantes essentielles à l'organisation d'élections sécurisées : un pays toujours divisé en deux administrations distinctes ; un climat sécuritaire délétère ; l'absence de réunification de l'armée ; une démilitarisation au point mort.

« *L'élection doit se tenir au plus tôt en Côte d'ivoire pour procéder à la normalisation politique et économique du pays. Mais la tenue d'une élection* « à tout prix » *ne peut se faire au mépris des autres composantes du processus de paix prévues par l'Accord de Ouagadougou. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il faut réussir les processus de désarmement des rebelles et des milices gouvernementales, d'identification et de recensement des populations, faute de quoi la question nationale constituera toujours une ligne de fracture* », selon Paul Nsapu, Secrétaire général de la FIDH.

Copyright © FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme